



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 30 juin 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. MELOTTE et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 24 juin 2011

Publié le 1er juillet 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 54

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 21

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mlle Nathalie KOENDERS	Mme Claude DARCIAUX
M. Patrick CHAPUIS	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	M. Philippe GUYARD
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Gilles MATHEY
M. François-André ALLAERT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Patrick BAUDEMONT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	M. Alain LINGER	M. Gilles TRAHARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Franck MELOTTE	
M. André GERVAIS		

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
Mme Christine DURNERIN	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
Mlle Stéphanie MODDE	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Lucien BRENOT	M. Michel JULIEN pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Michel ROTGER	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Rémi DELATTE	M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Noëlle CABBILLARD	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMONT
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Union Nationale de la Propriété Immobilière (UNPI 21) - Subvention 2011

Créée en 1983, cette association (loi 1901 à but non lucratif) réunit plus de 2500 adhérents. Elle a pour objet de sensibiliser, d'informer, de mobiliser et de représenter les propriétaires et copropriétaires.

Il est précisé que l'UNPI est membre de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (CLAH) du Grand Dijon. A ce titre, et en cohérence avec le deuxième programme de reconquête du parc privé ancien engagé par le Grand Dijon, des axes de partenariat avec l'UNPI sont renforcés sur les thématiques d'intervention privilégiées de l'action communautaire : résorption de la vacance par la création de logements locatifs, engagements de modération et de conventionnement des loyers, travaux d'amélioration de la performance énergétique et d'éco-réhabilitation.

Le budget prévisionnel 2011 de l'UNPI s'élève à 117 250 € et repose en terme de recettes, principalement sur les cotisations de ses adhérents ainsi que sur des subventions émanant du Conseil Général (3000 €, montant identique à 2010) et du Grand Dijon.

Pour l'année 2011, il est proposé de maintenir le niveau 2010 de la subvention communautaire, soit 1500 €.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** à la Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de Côte d'Or (*UNPI*) –21 *Boulevard Carnot 21000 DIJON*, au titre de l'exercice 2011 et dans le cadre d'actions relevant de la réhabilitation des parcs privés anciens (lutte contre la vacance immobilière, développement de l'offre à loyers maîtrisés et amélioration de la performance énergétique des logements), une subvention d'un montant de 1 500 € ;
- **de dire** que le montant correspondant à la dépense sera imputé sur les crédits du budget de l'exercice 2011 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de cette décision.